COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'INTERVENTION POLICIÈRE EN SITUATION DE CRISE

Programme

Du 28 au 31 août 2011
à l'École nationale de police du Québec, Nicolet

Mot du président du comité scientifique international

« *Partager nos pratiques et préparer l'avenir* »

Répondre aux situations d'urgence, protéger la société et sauver des vies, c'est la mission de tout service de police. Pour mener à bien leur mission, les policiers doivent s'adapter à de nouvelles problématiques auxquelles ils font face et leurs modes d'intervention et de communication doivent évoluer selon ces changements. Aujourd'hui, des groupes d'intervention réputés arborent fièrement des devises telles que « Talk to me » (NYPD), « L'écoute est notre arme » (RAID, France), « Pax per conloquium » (FBI), expression latine qui signifie « Résolution par le dialogue ». Ces devises montrent à quel point la communication joue un rôle prépondérant dans l'intervention policière et donne un sens à la mission de l'agent de la paix.

Les situations de crise auxquelles font face les policiers sont variées. Chacune d'elles comporte des particularités auxquelles il faut adapter l'intervention. Que ce soient des personnes suicidaires, des fous furieux armés avec ou sans otages, des personnes intoxiquées ou atteintes d'un trouble mental, des personnes qui se conduisent d'une manière risquée pour elles-mêmes ou pour autrui, des criminels qui prennent des personnes en otage pour négocier une fuite ou un allègement des conséquences, des kidnappeurs qui veulent négocier une rançon, des revendicateurs, des fanatiques religieux, des groupes extrémistes, etc., voilà autant de contextes où l'objectif de l'intervention policière sera de résoudre, autant que possible, le problème d'une manière pacifique.

Ce colloque s'adresse à toutes les personnes qui interviennent dans les situations de crise, particulièrement les policiers (commandants, membres de groupes tactiques et négociateurs), les intervenants formés en négociation de crise, les gestionnaires de crise et les professionnels de la santé mentale. Il aidera à mieux comprendre les différentes situations de crise et leurs impacts, puis à intervenir d'une manière plus efficace et sécuritaire. Ce colloque permettra également d'explorer de nouvelles approches, de suivre les nouvelles tendances et de se préparer à de nouveaux défis, en poursuivant le même objectif : sauver des vies, encore plus de vies.

C'est donc avec un grand enthousiasme que nous vous convions à participer à cet important premier rendez-vous. Partageons nos idées, nos connaissances, notre expérience, et nous contribuerons ainsi au développement des meilleures pratiques dans le domaine de l'intervention policière en situation de crise.

Michel St-Yves
Président du Comité scientifique international

MICHEL ST-YVES est psychologue judiciaire à la Division de l'analyse du comportement à la Sûreté du Québec. Il travaille en soutien aux enquêtes criminelles, aussi bien pour établir le profil psychologique d'un suspect que pour préparer les interrogatoires. Il est également formateur en négociation de crise et fait partie de l'équipe d'intervention spécialisée de la Sûreté du Québec. Il enseigne aussi à l'École nationale de police du Québec et à l'Université de Montréal. Il est auteur et co-auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine de la psychologie de l'enquête, dont «Psychologie de l'intervention policière en situation de crise», publié en 2011 aux Éditions Yvon Blais.

Dimanche 28 août 2011

Ateliers optionnels se déroulant dans le grand amphithéâtre avec interprétation simultanée

	Ateliers de l'avant-midi : Face aux troubles mentaux
9 h	**L'intervention auprès des personnes souffrant de troubles mentaux graves** *Christophe Baroche (Police nationale, France) et Michel St-Yves (Sûreté du Québec, Canada)*
10 h 15	**Pause-santé**
10 h 45	**L'intervention auprès des personnes suicidaires** *Brigitte Lavoie (Suicide Action Montréal, Canada)*
12 h	**Dîner** **Cafétéria**
	Ateliers de l'après-midi : Gestion des incidents majeurs
13 h 30	**La négociation lors de prises d'otages de masse** *Jean-François Rubod (GIGN, France)*
14 h 45	**Pause-santé**
15 h 15	**Terror organizations as learning organizations - Can we predict the next event negotiations?** *Yoram Lavon (CNU - Crisis Negotiation Unit, Israël)*

19 h	**Cocktail d'arrivée pour tous les participants** **Salon Pierre-Caron (mess)**

Interprétation simultanée

Les conférences inscrites dans les cases bleues se font en séance plénière et sont présentées dans le grand amphithéâtre. Elles sont offertes avec interprétation simultanée en français et en anglais.

Les autres sont prononcées en français ou en anglais selon le conférencier.

Lundi 29 août 2011

8 h 30	**Discours d'ouverture** **Grand amphithéâtre**	
9 h - 9 h 45	**Historique de la première cellule d'intervention de crise à New York** *Jack Cambria (New York Police Department (NYPD), États-Unis)* **Grand amphithéâtre**	
9 h 45 - 10 h 30	**Les opérations Filet** *Roberto Bergeron et Michel St-Yves (Sûreté du Québec, Canada)* **Grand amphithéâtre**	
10 h 30	**Pause-santé**	
11 h - 11 h 45	**Lorsque la négociation n'est pas considérée** *Jack Cambria (New York Police Department (NYPD), États-Unis)* **Grand amphithéâtre**	
11 h 45 -12 h 30	**« Suicide Bombers »** *Yoram Lavon (CNU - Crisis Negotiation Unit, Israël)* **Grand amphithéâtre**	
12 h 30	**Dîner** **Cafétéria**	
13 h 30 - 14 h 10	**Le RAID : Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion** *Christophe Baroche (Police nationale, France)* **Grand amphithéâtre**	**L'intervention policière en milieu scolaire dans un contexte d'urgence** *Pierre Renaud, Claudine Crevier, Mathieu Blais (Sûreté du Québec, Canada)* **Petit amphithéâtre**
14 h 10 - 14 h 50	**Situation suisse des groupes de négociation et des équipes d'intervention** *Philippe Benosmane et Stéphane Dumoulin (Police de Lausanne, Suisse)* **Grand amphithéâtre**	**Les impacts psychologiques du drame de Dawson** *Stéphane Guay (École de criminologie, Universté de Montréal, Canada)* **Petit amphithéâtre**
14 h 50 - 15 h 30	**Les unités spéciales belges: Organisation et méthode de travail à l'aide d'une étude de cas** *Luc De Witte et Étienne Goffaux (Police fédérale belge, Belgique)* **Grand amphithéâtre**	**Tireurs actifs : des écoles aux centres commerciaux et aux hôpitaux** *François Pagé (Formateur et conférencier indépendant, Canada)* **Petit amphithéâtre**
15 h 30	**Pause-santé**	
15 h 45 - 17 h 15	**Collège Dawson** **Tireurs actifs** *Mario Plante (Service de police de la Ville de Montréal, Canada)* **Grand amphithéâtre**	
18 h	**Activité sociale à Trois-Rivières** Transport inclus, souper aux frais des participants	

Mardi 30 août 2011

8 h à 8 h 45	**Présentations par affiches (poster session)** (voir à la page 6 de ce programme les titres des présentations) **Hall des amphithéâtres**	
9 h - 10 h 30	**Mumbaï en Amérique** *Gary Noesner (Retraité du Federal Bureau of Investigation (FBI), États-Unis)* **Grand amphithéâtre**	
10 h 30	**Pause-santé**	
11 h - 11 h 45	**Les communications interculturelles** *Randall Rogan (Communication Department of Wakeforest University, États-Unis)* **Grand amphithéâtre**	
11 h 45 - 12 h 30	**Suicide par police interposée (Suicide By Cop)** *Peter Collins (Ontario Provincial Police, Canada)* **Grand amphithéâtre**	
12 h 30	**Dîner** **Cafétéria**	
13 h 30 - 14 h 15	**La négociation en situation d'urgence au sein du Service correctionnel Canada** *Louise Dubreuil, Jacques Brien et Daniel Parent (Service correctionnel, Canada)* **Grand amphithéâtre**	**Analyse non verbale et prises d'otage** *Jean-Pierre Veyrat (Negorisk, France)* **Petit amphithéâtre**
14 h 15 - 15 h	**La négociation en milieu carcéral** *Jean-François Rubod (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN), France)* **Grand amphithéâtre**	**Situation de crise et stress post-traumatique** *Frederic Pierson (Psychologue-conférencier, France)* **Petit amphithéâtre**
15 h	**Pause-santé**	
15 h 30	**Débat sur l'emploi de la force en situation de crise** **Grand amphithéâtre**	
18 h	**Banquet** **Salle Maurice-Baril**	

Mercredi 31 août 2011

8 h - 8 h 45 — **Présentations par affiches (poster session)** (voir au bas de cette page les titres des présentations)
Hall des amphithéâtres

a) 8 h 30
b) 8 h 30

a) La gestion des incidents critiques à la Gendarmerie royale du Canada
Dave Wilkinson (Gendarmerie royale du Canada, Canada)
Grand amphithéâtre

b) Simulation d'une intervention policière en situation de crise
Service de police de la Ville de Montréal, Service de police de la Ville de Québec et Sûreté du Québec (Canada)
Petit amphithéâtre

a) 9 h 45
b) 10 h

a) L'intervention auprès des extrémistes
Jean-Patrick Lanctôt (SCC et Gendarmerie royale du Canada, Canada)
Grand amphithéâtre

b) L'analyse post-crise et ses enjeux
Philippe Benosmane (Police de Lausanne, Suisse)
Petit amphithéâtre

10 h 30 — **Pause-santé**

11 h — **L'intervention dans les sectes : la fin du monde prévue pour le 21 décembre 2012 ?**
Lorraine Derocher (Université de Sherbrooke, Canada)
Grand amphithéâtre

12 h 15 — **Discours de clôture**

12 h 30 — **Dîner**
Cafétéria

13 h 30 — **Départ**
Hall des amphithéâtres

14 h 30 — **Départ de la navette vers Montréal**
Hall principal

Présentations par affiches

1 — **Historique et interprétation des situations de crise nécessitant l'engagement de la cellule de négociation de la police de Lausanne de 1995 à 2010**
Laura Moizeau (Université de Lausanne, Suisse) et Philippe Benosmane (Police de Lausanne, Suisse)

2 — **Le modèle SINCRO**
Modèle d'intervention développé par la Sûreté du Québec pour intervenir auprès des personnes perturbées mentalement
Michel St-Yves (Sûreté du Québec, Canada)

3 — **Biomécanique et reconstitution en emploi de force**
Bruno Poulin (École nationale de police du Québec, Canada) et Denis Rancourt (Université de Sherbrooke, Canada)

4 — **L'éthique et l'utilisation de l'arme de service en intervention d'urgence**
Karine St-Denis (chercheure indépendante, Canada)

5 — **La Vigile : organisme d'entraide des agents de la paix : Bilan et projets futurs**
Jacques Denis Simard (La Vigile, Canada)

6 — **Premiers soins lors d'interventions tactiques**
Mitchell Pantel (Sûreté du Québec, Canada)

Informations générales

Tenue vestimentaire

Lors des journées de conférences
Du 28 au 31 août, de 8 h à 17 h 30
Tenue de ville ou uniforme
Note importante :
Veuillez noter que le port de vêtements de denim, sous toutes ses formes et incluant les jeans, est interdit durant cette période.

Lors du cocktail d'arrivée
Dimanche 28 août 2011, 19 h
Tenue décontractée

Lors du banquet
Mardi 30 août 2011, 18 h
Tenue de ville

Salon Pierre-Caron
De 8 h à 19 h
Uniforme, tenue de ville ou décontractée
À compter de 19 h
Tenue de ville ou décontractée

Vêtements de denim sur le campus de l'École nationale de police du Québec
Le port de vêtements de denim, sous toutes ses formes et incluant les jeans, est interdit entre 8 h et 19 h. Il est accepté à compter de 19 h.

Heures d'ouverture

Cafétéria
Petit déjeuner : de 7 h à 8 h
Souper : de 16 h 45 à 18 h (en semaine)

Carrefour de l'information et du savoir (CIS)
Centre de documentation comprenant des aires de travail permettant l'accès à des postes informatiques ainsi que des aires de lecture et de détente.
De 7 h à 22 h 30

Salon Pierre-Caron
Endroit de détente pour la clientèle de l'École où sont disponibles journaux, rafraîchissements, grignotines.
De 7 h 30 à 10 h 30
De 11 h 30 à 13 h
De 14 h à 15 h 30
De 16 h à 23 h

Boutique Le Patrouilleur
Boutique gérée par la Club social de l'École où il est possible de se procurer articles de dépannage, vêtements sport, articles spécifiques aux policiers, souvenirs, cartes d'appel, etc. Un service de nettoyage à sec est également offert.
De 7 h 30 à 10 h 30
De 12 h à 13 h 30
De 17 h à 19 h 30

Règles de vie

Le respect des aspirants policiers
Lors de votre séjour à l'École, vous côtoierez les aspirants policiers inscrits au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie. Ces derniers ont de nombreuses règles à respecter dont le vouvoiement. Nous vous demandons de donner l'exemple, de respecter les politiques, les directives et les règles en vigueur à l'École.

Le couvre-feu pour les aspirants policiers est à 22 h 30. Par conséquent, l'utilisation de tout appareil bruyant est interdite entre 22 h 30 et 6 h. Nous vous demandons également de réduire le niveau sonore dans votre chambre et lors de vos déplacements dans l'École durant cette période.

Armes à feu
Les policiers qui logent à l'École doivent se conformer aux dispositions de la Loi sur les armes à feu (L.C. 1995, c. 39) ainsi qu'à la directive DIR 03-01 (ces documents sont disponibles au Carrefour de l'information et du savoir). Leur arme de service doit être remisée dans le coffret de sécurité de leur chambre. Le mode d'emploi se trouve à l'intérieur de la commode située sous le téléviseur.

Boissons alcoolisées
Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées dans les chambres et les locaux de l'École nationale de police du Québec. Le salon Pierre-Caron (MESS) est le seul endroit où la consommation de boissons alcoolisées est permise.

Zone d'accès sans fil à Internet (Wi-Fi)
Afin d'avoir un accès sans fil à Internet, vous devez vous procurer un nom d'utilisateur et un mot de passe au bureau d'accueil de l'École afin d'accéder au réseau ENPQ_Visiteurs. Ils seront activés pour la durée de votre séjour.

Veuillez noter qu'il est strictement interdit d'apporter et d'activer un routeur sans fil personnel à l'École lors de votre séjour.

Comité scientifique international

Michel St-Yves
Président du Comité scientifique international
(Sûreté du Québec, Canada)

Sylvain Baillargeon
(Sûreté du Québec, Canada)

Christophe Baroche
(RAID, France)

Philippe Benosmane
(Police judiciaire, Suisse)

Guy Bruneau
(École nationale de police du Québec, Canada)

Christian Cloutier
(Service de police de la Ville de Montréal, Canada)

Marc Desaulniers
(École nationale de police du Québec, Canada)

Jean Joly
(Service de protection des citoyens de Laval, Canada)

René Lavigne
(Sûreté du Québec, Canada)

Richard Lord
(Service de police de l'agglomération de Longueuil, Canada)

Pierre Mathieu
(Service de police de la Ville de Québec, Canada)

Bruno Poulin
(École nationale de police du Québec, Canada)

André Roussel
(Collège canadien de police, Canada)

Yves Senay
(Sûreté du Québec, Canada)

Comité organisateur